

rer que l'exploitation de ces sables progressera selon le calendrier prévu et que les Canadiens auront des réserves de pétrole suffisantes au début des années 1980.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le député se souviendra peut-être que j'ai dit la semaine dernière, tant à l'industrie qu'au gouvernement de l'Alberta, que le gouvernement du Canada serait prêt à leur fournir de l'aide financière et que cette aide épongerait au moins une partie des coûts prévus par l'ARCO et le groupe Syncrude. L'un des dirigeants de Syncrude sera à Ottawa cet après-midi pour nous faire rapport sur ses entretiens avec le premier ministre Lougheed. Nous n'avons eu aucune réaction de la province d'Alberta à propos de notre offre. Nous recevrons cet après-midi un rapport plus complet que ceux que nous avons eus jusqu'à présent sur le coût du projet Syncrude. Nous aurons plus de renseignements sur les problèmes de coût que posent tous les projets d'exploitation des sables bitumineux.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, Monsieur l'Orateur. Le ministre a discuté de cela avec M. Dickie, ministre des Mines de l'Alberta, et il doit en parler avec la société Syncrude. Quelle sera la proposition du gouvernement? Le gouvernement va-t-il proposer d'engager des fonds dans ces projets, pour assurer une participation de l'État, ou envisage-t-il tout simplement de prêter de l'argent? Le gouvernement veut-il offrir aux Canadiens la possibilité de participer financièrement à la mise en valeur de ces vastes réserves de pétrole?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, nous avons dit, tant à la province qu'aux sociétés, que le gouvernement du Canada aimerait les aider, mais que nous avions droit à des explications beaucoup plus complètes que celles que nous avons eues jusqu'à présent sur la mise en valeur des sables bitumineux. Le député n'ignore pas que le gouvernement fédéral n'a pas été invité à participer à ce programme et qu'en fait il en a été écarté. Avant que le gouvernement n'offre des fonds publics, les sociétés, et le gouvernement de l'Alberta, s'il participe, doivent nous dire quels problèmes se posent et combien les projets coûteront. Nous serons alors plus en mesure de donner une réponse précise et de dire si nous participerons financièrement ou si nous ferons un prêt, ou encore de voir quelles autres mesures d'ordre financier ou fiscal il convient de prendre à ce propos. Nous voulons tout d'abord avoir une description précise de la situation.

LES SABLES BITUMINEUX DE L'ALBERTA—LA POSSIBILITÉ
D'UNE AIDE FINANCIÈRE EN FAVEUR DE LA HOME OIL POUR
L'EXPLOITATION DE LA CONCESSION

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une dernière question supplémentaire? Comme la Home Oil, la seule société canadienne ayant une concession touchant les sables bitumineux de l'Alberta, dit maintenant qu'elle éprouve des difficultés à se procurer les capitaux nécessaires à l'exploitation de sa concession, le gouvernement est-il prêt à négocier avec elle pour lui reprendre la concession et la faire exploiter, soit par Pétrocan quand elle sera créée, soit par la Corporation commerciale canadienne ou en s'associant avec la Home Oil? A mon avis, les Canadiens devaient de beaucoup le gouvernement dans leur acceptation des investissements publics dans cette ressource, pour en

Questions orales

réaliser la mise en valeur immédiate. Le gouvernement est-il disposé à agir dans ce sens?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il est juste de dire que les Canadiens ont peut-être en effet raison à cet égard. Toutefois, la position du gouvernement fédéral a été de ne pas entreprendre l'exploitation des sables bitumineux sans l'approbation de la province de qui relève cette ressource. Pour le moment, l'approbation fait défaut. Je dois dire que la situation la plus critique est celle de Syncrude, le projet qui est en voie de construction et qui offre les meilleures perspectives de production. Nous devons veiller à ce que la construction ne soit ni ralentie ni interrompue, en supposant que la chose soit possible. Quant aux concessions de la Home Oil, j'en discuterai volontiers avec les représentants de la société, peut-être de concert avec le gouvernement de l'Alberta à la condition, encore une fois, qu'il y consente.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT QUANT À L'OBTENTION D'UN CONSENSUS
ENTRE DIVERS GROUPES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au ministre des Finances une question au sujet de sa politique et de l'accord général. Le ministre fera-t-il une déclaration à l'appel des motions pour exposer la position du gouvernement à la suite de la conférence à laquelle ont participé les ministres des Finances et les trésoriers provinciaux. J'ai l'impression, d'après ce que le ministre a déclaré aux journalistes, que ces questions ont été débattues. Comme les propos du ministre peuvent avoir laissé entendre qu'il mijote quelque chose, saisira-t-il la première occasion pour dire à la Chambre, à l'appel des motions, quelles mesures le gouvernement a l'intention de prendre en vue d'obtenir l'accord général? Je pose cette question à cause du taux d'inflation de 12 p. 100 au Canada. Pour autant que je sache, le ministre des Finances se joue de la Chambre. Fera-t-il une déclaration à la Chambre pour nous dire son attitude à ce sujet?

● (1540)

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, quand le processus que j'ai détaillé à la Chambre en sera rendu au stade qui convient, au moment opportun, nous tiendrons compte de la suggestion du député.

M. Stanfield: Le ministre parle de moment opportun. Prétend-il vraiment avoir expliqué cette attitude au sujet d'un consensus dans son exposé budgétaire? Je le défie de nous l'affirmer. Compte tenu du taux actuel de l'inflation, n'estime-t-il pas que la Chambre et le peuple canadien ont le droit de savoir quelle politique, s'il en est, le gouvernement poursuit?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Certainement, monsieur l'Orateur.